



BULLETIN D'INFORMATION 2021-07

Programme d'inspection des véhicules - S515 (VIP-S515)

Destinataires: Membres du Conseil consultatif des Laboratoires des assureurs du Canada Inc. de l'ULC
Abonnés au service d'inscription ULC pour –
AZYFC – Autopompes, Service d'incendie
AZYPC – Dispositifs aériens pour engins de lutte contre les incendies
Autres parties intéressées

Ce bulletin annonce un changement au programme d'inspection des véhicules UL (VIP) – S515 (VIP-S515). Comme indiqué précédemment dans le bulletin de certification ULC 2013-08, le programme d'inspection d'ULC pour tous les engins de lutte contre les incendies d'automobiles est régi par le programme VIP-S515.

UL a reçu de nombreuses demandes concernant les exigences de marquage de sécurité en deux langues sur les engins de lutte contre les incendies d'automobiles. L'énoncé suivant se trouve dans la préface de CAN/ULC-S515-13-R2018:

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais.

Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que des marquages et/ou des directives de montage supplémentaires soient dans les deux langues officielles.

Dans le cadre du programme UL VIP-S515, UL exige que tous les avertissements de sécurité sur les engins de lutte contre les incendies d'automobiles soient dans les deux langues officielles.

Après un examen plus approfondi du programme UL VIP-S515 et demeurant en conformité avec notre accréditation en vertu de la norme ISO/IEC 17020:2012, Évaluation de la conformité - Exigences pour le fonctionnement de divers types d'organismes effectuant l'inspection, UL autorisera l'acheteur de spécifier la langue de choix pour tous les avertissements de sécurité sur les engins de lutte contre les incendies d'automobiles.

À compter du 10 juin 2021, tous les acheteurs d'engins de lutte contre les incendies seront désormais tenus de spécifier la langue de tous les avertissements de sécurité sur l'engin de lutte contre les incendies d'automobiles. Les fabricants d'engins doivent informer l'ingénieur UL sur le terrain des exigences linguistiques spécifiées par l'acheteur.

Le présent bulletin d'information peut être transmis à des tiers pouvant être intéressés par ce document.

Toute question concernant ce qui précède doit être adressée à M. Matthew Dandona, en l'appelant au +1 704 678-5897 ou par courrier électronique à l'adresse, Matthew.Dandona@ul.com.

Cordialement,

UL LLC.

Bruce Mahrenholz

Directeur de l'évaluation de la conformité
Inspections en Amérique du Nord et dans le monde

« Ce document est signé sur la compréhension que cette traduction est fidèle au contexte de la version anglaise »